Bulletin municipal

Le Babillard

Bulletin d'information municipale • Volume 10, numéro 01 • Printemps 2022

CANTON DE HATLEY

NOUVEAUTÉ

CROQUE-LIVRE (PAGE 3)

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES (PAGE 5)

www.cantondehatley.ca

2 Mot du maire

3 Banque de candidatures

4 Offres d'emploi

5 Registre des personnes vulnérables

7 Suivi des séances du conseil

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

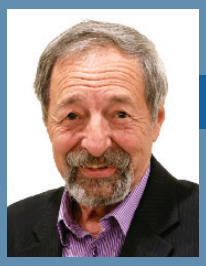

CONSEILLER 1

Patrick Clowery

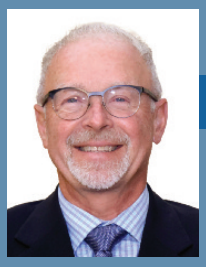

CONSEILLER 2

Jacques Lambert

CONSEILLER 3

Jacques Bogenez

CONSEILLÈRE 4

Maryse Gaudreau

CONSEILLÈRE 5

Danielle Côté

CONSEILLÈRE 6

Sylvie Cassar

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY
4765 chemin de Capelton
Canton-de-Hatley (Québec) J0B 2C0
Tél.: 819 842-2977
Téléc.: 819 842-1997
Courriel: info@cantondehatley.ca

Conception et impression:
Les Publications Municipales Inc.
1 877-553-1955

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Le printemps arrive! Le soleil réchauffe nos corps et nos cœurs, renouvelant notre espoir de jours meilleurs. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, nous avons tous été appelés à développer notre résilience. Pour aller de l'avant, restons positifs et soutenons ceux pour qui ces derniers temps auront été plus difficiles.

Le plaisir de nous retrouver

Un premier signe local prometteur est que le conseil municipal a pu tenir une séance publique en personne le 1er mars, la première fois depuis plusieurs mois. C'était un réel plaisir de retrouver mes collègues membres du conseil, leur sourire et leur enthousiasme renouvelé pour le mandat qui leur a été confié. Le conseil et moi-même avons aussi hâte de vous côtoyer à nouveau.

Plein air

Comme vous savez, la Municipalité est propriétaire des grands terrains de part et d'autre de la rivière Massawippi. Déjà quelques kilomètres de sentiers y sont aménagés et accessibles via le chemin Kingdom. Un stationnement est disponible. D'autres projets de développement des sentiers sont en cours. À ce titre, nous espérons pouvoir annoncer des nouveautés prochainement.

Valoriser notre équipe

Sans vouloir me répéter, j'affirme être choyé par une équipe solide tant au niveau politique qu'administratif. Elle est particulièrement appréciée sachant que les exigences gouvernementales envers les municipalités locales sont toujours grandissantes, notamment au niveau de l'environnement. Avec la pénurie de main-d'œuvre qui touche bien des secteurs incluant le nôtre, nous voyons la nécessité de reconnaître nos acquis et de rester compétitif comme employeur.

Taxes et inflation

Malgré les pressions inflationnistes qui affectent autant les familles que les gouvernements de proximité, la Municipalité maintient toujours un taux de taxes relativement faible. D'ailleurs, notre taux global de taxation reste en deçà des moyennes régionales et provinciales.

Il faut mentionner que la Municipalité a baissé le taux de taxes chaque année, pendant plus d'une décennie (2009-2019), pour compenser l'augmentation de l'évaluation foncière. L'inflation récente est forte et le rôle d'évaluation foncière n'augmente pas, les valeurs étant fixées pour trois ans (2021-2023). La taxe foncière générale passe donc de 0,365 $ à 0,38 $ par 100 $, une augmentation de 0,015 $ par 100 $. Le budget 2022 est néanmoins resté sensiblement le même qu'en 2021, passant de 4 037 631 $ à 4 085 230 $.

Salut Jean-Claude!

Permettez-moi de dire quelques mots sur la perte d'un ami cher, Jean-Claude Favreau. Un résident de longue date de la rue Maple, il représentait un idéal de citoyenneté locale. Il était impliqué, généreux de son temps, disponible, et toujours une source de bonne humeur. Il était de longue date membre du Comité consultatif en environnement du Canton de Hatley et participait souvent à ses activités communautaires. Il a géré de façon bénévole l'aqueduc privé ayant desservi les résidents de son quartier connu comme Belvédère Heights, pendant de nombreuses années. Plus que ça, c'était un ami de ma jeunesse que j'ai eu le plaisir de retrouver comme résident du Canton de Hatley. Un ami sur plusieurs décennies, comme il s'en fait rare. Merci Jean-Claude! Tu resteras dans nos pensées et nos cœurs comme source d'inspiration.

Un printemps ensoleillé

S'il est vrai que les nouvelles du jour nourrissent nos inquiétudes, que ce soit au niveau d'une guerre, du climat ou de l'économie, le contexte récent nous aura peut-être rappelé l'importance de la famille, des amis, des voisins et de la communauté.

Fort de notre nouvelle résilience, le printemps s'annonce particulièrement lumineux! Je nous souhaite de nous soutenir, de nous entraider, d'être solidaires, bref de nous aimer un peu plus!

Vincent Fontaine, maire

UN CROQUE-LIVRES À L'HÔTEL DE VILLE

Vous avez des livres qui traînent? Déposez-les dans le Croque-livres! Vous avez envie de faire la lecture, prenez un livre qui a été déposé dans le Croque-livres!

Les Croque-livres sont des boîtes de partage de livres qui s'adressent aux enfants et à leur famille.

La Municipalité mettra à la disposition de la population, d'ici quelques semaines, un Croque-livres à l'Hôtel de Ville.

N'hésitez pas à y mettre des livres pour en faire profiter les autres citoyens!

Pour information :
reception@cantondehatley.ca ou 819-842-2977
croquelivres.ca

CAMP DE JOUR 2022

Les détails et tarifs concernant le camp de jour 2022 sont disponibles sur le site internet de youhou.zone.

Voici les grandes lignes :

- Un camp de jour aura lieu à Ayers Cliff;
- Une navette sera disponible pour les enfants du Canton de Hatley;
- Un service de garde sera offert le matin et en fin de journée au Canton de Hatley;
- Un remboursement de 30 $ par semaine par enfant sera émis à la fin de l'été sur présentation du reçu (résident du Canton de Hatley).

BANQUE DE CANDIDATURES POUR SIÉGER À DES COMITÉS CONSULTATIFS

La Municipalité du Canton de Hatley est à la recherche de résidents voulant siéger sur le comité consultatif en environnement ou encore le comité Municipalité Amie des Aînés (MADA). Le but est de combler d'éventuels sièges vacants.

COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

Le comité consultatif en environnement a comme mandat d'assister le conseil municipal dans l'élaboration de ses politiques, programmes et stratégies en matière d'environnement et de formuler des recommandations sur des questions en matière environnementale que lui soumet le conseil municipal.

COMITÉ MADA

Le comité Municipalité amie des aînés (MADA) est mandaté par le Conseil municipal afin de donner des avis et des recommandations concernant les enjeux qui concernent les aînés.

Les citoyennes et citoyens intéressés peuvent transmettre leurs coordonnées et les raisons de leur intérêt par courriel à info@cantondehatley.ca, **avant le 25 mars 2022, à 12 h**.

AU CANTON,
encourageons
LOCAL!

Le printemps arrive à grands pas et nous pensons déjà aux activités d'été. Dans l'esprit d'encourager nos commerçants et entreprises locales, consultez la liste sur notre site internet afin de découvrir les hébergements, les restaurants et nos producteurs agro-alimentaires. Vous serez agréablement surpris des ressources dont nous disposons au Canton. Bon printemps !

cantondehatley.ca/info/entreprises

RECHERCHE DE PHOTOS POUR LE CALENDRIER 2023

Nous sommes à la recherche des plus belles photos du Canton pour la réalisation de notre prochain calendrier annuel. Vous avez une vue magnifique ou un petit coin de paradis à nous faire découvrir dans le Canton de Hatley? N'hésitez pas à nous faire parvenir vos photos tout au long de l'année à reception@cantondehatley.ca. Votre participation est grandement appréciée!

L'ENTRETIEN DE VOTRE PONCEAU

Le saviez-vous? Tout propriétaire a la responsabilité d'installer un ponceau pour accéder à son terrain et d'en assurer son entretien afin de permettre le libre écoulement de l'eau dans le fossé municipal. C'est notamment le cas lors du dégel printanier.

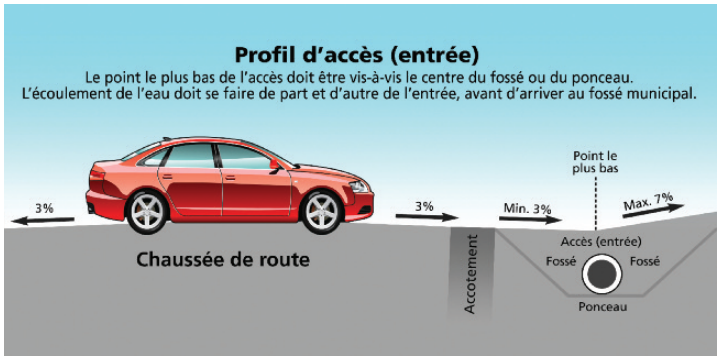

Contrairement aux ponceaux qui traversent les chemins publics, les ponceaux donnant accès aux terrains privés sont la responsabilité du propriétaire de l'immeuble. Une personne qui souhaite installer ou remplacer un ponceau dans un fossé doit obtenir un permis de la Municipalité.

L'EMPRISE MUNICIPALE

Il existe un espace appartenant à la Municipalité et qui se situe entre la limite d'une propriété privée et de la voie publique. C'est ce qu'on appelle l'emprise municipale. Cette bande de terrain longe la voie publique et sa largeur peut varier d'un chemin à l'autre sur le territoire de la Municipalité. Pour déterminer la largeur de l'emprise en question, vérifiez votre certificat de localisation.

L'emprise municipale fait partie de la voie publique, ce qui inclut les accotements, les fossés et possiblement une lisière de terrain au-delà du fossé.

La Municipalité ou ses entrepreneurs peuvent donc entreprendre à tout moment des travaux jugés nécessaires dans cette emprise municipale.

Pour des questions sur ce sujet, n'hésitez pas à contacter la Municipalité.

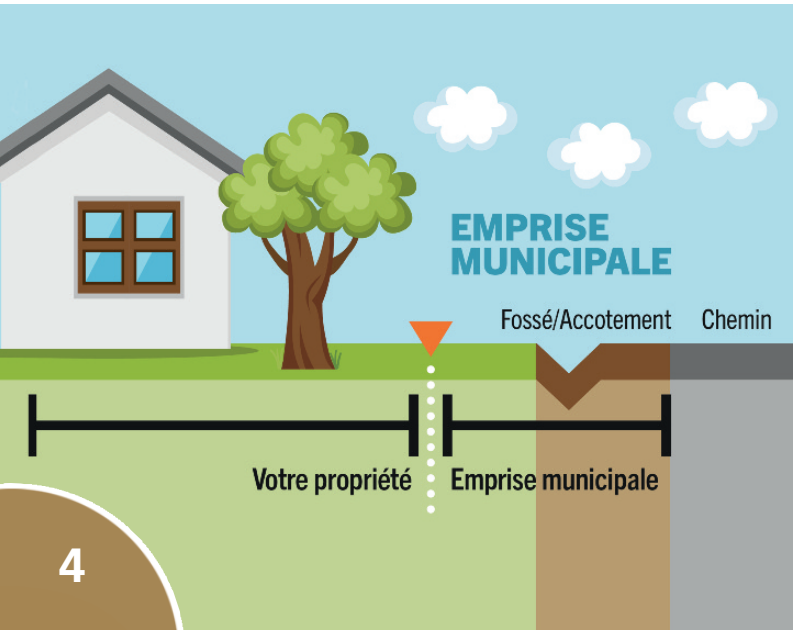

OFFRE D'EMPLOI PERMANENT
INSPECTEUR MUNICIPAL EN ENVIRONNEMENT ET URBANISME

Sous l'autorité de la direction générale, la personne titulaire de ce poste s'assure de l'application et du respect de l'ensemble des règlements en matière d'environnement et d'urbanisme ainsi que des diverses lois applicables sur le territoire de la municipalité.

Horaire : 30 heures/semaine du lundi au jeudi

La municipalité offre un salaire compétitif et un programme d'avantages sociaux concurrentiel. Elle favorise le développement des connaissances et investit dans la formation de ses employés.

Pour les tâches, exigences et comment postuler :
cantondehatley.ca/info/offres-demploi/

OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ
ADJOINT(E) À L'INSPECTION EN ENVIRONNEMENT

Supervisé par l'inspecteur en bâtiment et environnement, le titulaire de ce poste se voit confier diverses responsabilités concernant l'inspection en bâtiment et en environnement.

- Faire le suivi administratif de la vidange des fosses septiques
- Effectuer des inspections relatives aux règlements municipaux
- Entrée de données dans le système de gestion municipale
- 16 mai au 19 août 2022 (ou selon disponibilités)
- 30 heures/semaine sur 4 jours (lundi au jeudi)
- Conditions et détails sur le site cantondehatley.ca/info/offres-demploi/
- S.V.P., envoyez votre curriculum vitae à : info@cantondehatley.ca

OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ
PRÉPOSÉ(E) AUX TRAVAUX PUBLICS

Supervisé par le responsable des travaux publics, le préposé est appelé à effectuer diverses tâches pour le service des travaux publics.

- Faire des travaux d'entretien des sentiers pédestres
- Faire la localisation et l'installation de panneaux de signalisation
- Effectuer des tâches de géolocalisation et d'inventaire des installations municipales
- Effectuer le débroussaillage des fossés et accotements des chemins publics
- Participer à la signalisation routière lors de travaux routiers
- 23 mai au 12 août 2022 (ou selon disponibilités)
- 35 heures/semaine sur 4 jours (lundi au jeudi)
- Conditions et détails sur le site cantondehatley.ca/info/offres-demploi/
- S.V.P., envoyez votre curriculum vitae à : info@cantondehatley.ca

Restez informés

Pour rester à l'affût des dernières nouvelles municipales, abonnez-vous à l'infolettre au bas de la page d'accueil du site Internet. Vous pouvez aussi suivre la page Facebook de la municipalité.

SÉCURITÉ CIVILE

Peut-on vous joindre en cas d'urgence?

Les résidents du Canton de Hatley peuvent être contactés par un système d'appels automatisés implanté et géré par la Municipalité.

Ce système d'appels automatisés peut être utilisé en cas de fermeture de rue, d'interruption en eau potable, d'accident environnemental ou toute autre situation afin d'informer rapidement les citoyens.

Si ce n'est pas déjà fait, S.V.P. envoyer vos coordonnées (téléphone, texto et courriel) à reception@cantondehatley.ca

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES EN CAS DE SINISTRE

Dans le but d'assurer la sécurité de nos citoyens lorsque survient une situation d'urgence, la municipalité du Canton de Hatley tiendra un registre des personnes vulnérables, avec un handicap ou à mobilité réduite. Nous demandons votre collaboration pour inscrire toute personne habitant au Canton de Hatley qui pourrait demander une assistance particulière en cas de sinistre.

Par exemple, une personne :

- âgée et vivant seule
- en perte d'autonomie
- à mobilité réduite
- avec un handicap (auditif, visuel, moteur, sensoriel)
- ayant une déficience intellectuelle
- ayant un problème cognitif (Alzheimer, etc.)
- ayant un trouble envahissant du développement
- ayant un problème de santé mentale

Vous pouvez communiquer par téléphone au 819 842-2977 ou par courriel à l'adresse suivante : reception@cantondehatley.ca.

S.v.p., nous fournir les informations suivantes : nom et coordonnées de la personne vulnérable, nature de la vulnérabilité (ex. : âgée et vivant seule), nom et numéros de téléphone d'un proche aidant ou d'un contact familial. Mentionner également si la personne vulnérable est inscrite ou non au programme PAIR (service d'appels quotidiens pour aînées).

Cette liste demeurera confidentielle et servira uniquement aux services d'urgence et de sécurité civile.

LE PROGRAMME PAIR

Vous habitez seul ou connaissez quelqu'un qui habite seul? Le programme Pair pourrait vous offrir la sécurité dont vous avez besoin.

Pair
Une présence rassurante !

C'est GRATUIT et le programme a déjà sauvé plusieurs vies!

Pair s'adresse principalement aux personnes vieillissantes et vivant seules. Il s'agit d'un service personnalisé d'appels automatisés qui joint les abonnés pour s'assurer de leur bon état de santé.

Comment ça fonctionne ?

Lorsque le programme contacte l'abonné, le fait de répondre indique que tout va bien. Après 3 tentatives en l'espace de 20 minutes, si l'abonné n'a pas répondu, le système déclenche une alerte et une visite à domicile est effectuée pour s'assurer de l'état de santé du membre.

Comment y adhérer ?

Il est possible de vous inscrire dès maintenant sur le site policerpm.com/inscription-programme-pair/

Pour avoir de l'information supplémentaire sur le programme ou pour obtenir de l'assistance lors de l'inscription, vous pouvez contacter la Régie de police de Memphrémagog au 819 843-3334, poste 0.

Vous pouvez également visiter programmepair.ca.

ENVIRONNEMENT

VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES ÉTÉ 2022

La prochaine vidange de fosses septiques est prévue pour l'été 2022, débutant au mois de mai pour se terminer au mois d'août. Vous recevrez un avis personnalisé environ 2 semaines avant la vidange prévue. La vidange des fosses septiques s'effectue tous les deux ans sur l'ensemble du territoire. Le coût relié à cette vidange est facturé sur le compte de taxes sur une base annuelle.

PLAN MUNICIPAL POUR LA RÉDUCTION DU PLOMB DANS L'EAU POTABLE DU RÉSEAU

(Aux résidents desservis par le réseau d'aqueduc municipal)

Dans le cadre de la Stratégie gouvernementale de réduction du plomb dans l'eau potable, les municipalités du Québec doivent adopter un Plan de réduction du plomb.

Le plan consiste à faire quelques échantillonnages par année de l'eau potable parmi les résidences construites entre 1940 et 1955 afin de vérifier la présence de plomb ou non dans l'eau potable.

Ce plan ne remplace pas la responsabilité du propriétaire de vérifier lui-même ses tuyaux et son entrée de service.

Pour en savoir plus, consultez le site internet du gouvernement :

quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/eau-potable/contamination-de-l-eau-reseau-de-distribution/plomb

Le plastique, quoi recycler?

LE SAVIEZ-VOUS

Tous les plastiques souples ne sont pas recyclables. Pour savoir s'ils vont dans le bac ou non, vous prenez le sac ou l'emballage et tentez de l'étirer en poussant au travers avec votre pouce. Si le plastique s'étire aisément, cela signifie qu'il se recycle. Dans le cas contraire, il va à la poubelle.

- Mettre les sacs et emballages en plastique souple dans un seul et même sac.

✔ Plastiques acceptés dans le bac bleu

- Contenants avec un numéro 1, 2, 3, 4, 5 ou 7 inscrit à l'intérieur d'un triangle

✔ Plastiques refusés dans le bac bleu

- Contenants avec un numéro 6 inscrit à l'intérieur d'un triangle
- Plusieurs objets en plastique (ex : cintre, stylo, brosse à dents)

✔ Plastiques acceptés aux écocentres de Sherbrooke

- Plusieurs objets contenant du plastique sont acceptés aux écocentres (ex : styromousse, petits électroménagers, etc.).
- Consultez le site Internet de Sherbrooke ▶ **sherbrooke.ca** pour la liste des matières acceptées aux écocentres de Sherbrooke.

Questions? 819 821-5858 (Accès gratuit aux résidents du Canton de Hatley)

Recycler mes électroniques

LE SAVIEZ-VOUS

La plupart des matériaux dans les appareils électroniques sont réutilisables : plastique, acier, aluminium et verre. Il y a aussi des matériaux précieux comme l'or et l'argent.

✔ Ordinateur, portable, tablette, téléviseur, jouet électronique, chargeur

- Écocentres de Sherbrooke (Accès gratuit aux résidents du Canton de Hatley)

✔ Petits appareils électroniques, téléphones intelligents

- Plusieurs points de dépôt officiels en région

Comment les trouver?

recyclermeselectroniques.ca/qc • 1-888-557-8177, option 3

Besoin d'aide pour savoir quelle matière va dans quel bac? ▶ **abcdesbacs.com**

PRINTEMPS 2022

SÉANCE DU CONSEIL DU 6 DÉCEMBRE 2021

Séances du conseil déplacées au mardi

Le conseil a adopté le calendrier des séances du conseil 2022. Les séances se tiendront le premier mardi du mois.

Régies intermunicipales

Le conseil approuve les budgets de la Régie incendie Memphrémagog Est et de la Régie du Parc Massawippi.

Projet de développement Albert Mines – plan projet - étape 1

Le conseil accepte un plan projet de lotissement à l'intersection des chemins d'Albert Mines et Bel-Horizon. Le promoteur est autorisé à préparer les plans préliminaires de construction d'infrastructures municipales (rues).

Mandat de servitude sur le lot 2 132 045

La Municipalité accepte de donner une servitude sur le lot 2 132 045, une continuité du chemin Rodgers, située au-delà de l'aire de virage du chemin public. La servitude de circulation, d'entretien et de réparation est donnée au bénéfice du lot 3 178 054.

Luminaires de stationnement

Le conseil autorise la dépense jusqu'à concurrence de 25 000 $ avant taxes pour l'acquisition et l'installation de luminaires pour le stationnement de l'Hôtel de Ville / centre communautaire.

SÉANCES DU CONSEIL DU 14 DÉCEMBRE 2021

Budget et programme triennal d'immobilisation

La Municipalité adopte le budget 2022 et le programme triennal d'immobilisations.

Taxation 2022

Lors d'une séance subséquente, la Municipalité adopte le règlement de taxation 2022.

SÉANCE DU CONSEIL DU 11 JANVIER 2022

Comité consultatif en urbanisme

La Municipalité met à jour le règlement concernant le comité consultatif en urbanisme, confirme l'attribution des sièges et la nomination de la présidente, Mme Sylvie Cassar.

Demande d'appui de Bleu Massawippi

La Municipalité appuie le projet STOP MOULE ZÉBRÉE de l'organisme Bleu Massawippi et entérine l'engagement du 21 novembre 2021 d'y contribuer pour la somme de 5 000 $ via le Parc régional Massawippi.

Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière

Le conseil autorise la présentation d'un projet au programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière pour l'achat et l'installation d'afficheurs de vitesse (radars pédagogiques) et de balises pour voie piétonnière.

SÉANCE DU CONSEIL DU 1ER FÉVRIER 2022

Règlement de tarification

La Municipalité adopte un règlement concernant la tarification de certains biens et services municipaux. Le règlement fixe le tarif pour des biens comme les bacs roulants, des services comme l'installation d'un ponceau privé (lors de travaux dans le fossé) ou encore pour le prêt de personnel ou d'équipements à une autre municipalité.

Règlements sur les codes d'éthique

La Municipalité adopte les codes d'éthique applicables aux élus ainsi qu'aux employés.

Projet de développement Albert Mines

Le conseil accepte les plans préliminaires de développement d'un projet de lotissement à l'intersection des chemins d'Albert Mines et Bel-Horizon et autorise le promoteur à poursuivre son projet. De plus, le conseil appuie les choix de noms de rues, Victoria et Mégane, pour en demander l'officialisation à la Commission de toponymie du Québec.

Vente d'une partie du lot 4 030 171

La Municipalité a fait une contre-offre pour la vente d'un terrain municipal situé dans le secteur Jackson Heights. S'agissant d'un ancien lot de rue enclavé, la Municipalité a accepté de le céder pour frais et 2 000 $ de contrepartie.

Vente d'une partie du lot 3 203 112

La Municipalité a fait une contre-offre pour la vente d'un terrain municipal situé dans le secteur du chemin de Capelton et de la rue Stafford. S'agissant d'une partie de terrain non utilisé, mais bénéficiant d'un accès au chemin de Capelton, la Municipalité a accepté de le céder pour frais et 12 000 $ de contrepartie.

Achat d'un véhicule utilitaire pour travaux publics

La Municipalité fait l'acquisition d'un véhicule utilitaire de type Kubota pour les travaux publics, pour 56 412 $ avant taxes. Le véhicule est équipé avec diverses attaches comme un balai mécanique pour le nettoyage des rues.

Rénovation de la salle du conseil - architecture

Le conseil autorise la mise en marche de certains travaux de rénovation des salles du centre communautaire / Hôtel de Ville qui avaient été planifiés en 2019. La salle du conseil sera équipée d'une cuisinette pour bonifier les usages communautaires ainsi que les locations privées comme les mariages.

FAITS SAILLANTS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

PRINTEMPS 2022

SÉANCE DU CONSEIL DU 1ER MARS 2022

Modification du règlement de zonage

Le règlement de zonage est modifié afin de revoir les usages permis dans les zones Rt-12 à Rt-15 et les limites de ces zones, afin de mieux circonscrire les usages permis sur le Mont Hatley ainsi que sur la propriété qui loge l'Hôtel de Ville et le garage municipal.

Modification du règlement de lotissement

Le règlement est modifié afin de revoir à la baisse les redevances pour fins de parc, terrains de jeux et espaces naturels, exigées comme condition préalable à l'approbation du plan relatif à une opération cadastrale. La municipalité souhaite également adapter le pourcentage exigé à la taille du projet de morcellement.

Remboursements applicables au camp de jour

La municipalité accepte de rembourser 30 $ par enfant par semaine pour les inscriptions au camp de jour estival.

Nomination des membres du CCU aux sièges 2 et 4

Le conseil nomme deux membres au comité consultatif en urbanisme (CCU) pour une période de deux ans : Mikael Auger et Serge Grenier.

Rapport annuel de sécurité incendie 2021

Le conseil adopte son rapport annuel de sécurité incendie.

Développement Faubourg des Cantons

Le conseil autorise la signature d'une entente avec le promoteur pour des travaux municipaux (ouverture d'une rue). L'accès de cette nouvelle rue sera sur le chemin d'Albert Mines près du coin avec le chemin Bel-Horizon.

PATRIMOINE TOPONYMIQUE DU CANTON DE HATLEY

AUTOROUTE JACQUES-O'BREADY : AVOCAT ET MAIRE (1936-2005)

À la suite de la création du parc industriel régional de Sherbrooke, inaugurée en 1974, la première partie de cette voie de communication est construite entre 1971 et 1974, sous le nom de boulevard Industriel, entre la future autoroute des Cantons-de-l'Est et le boulevard de l'Université. Elle prend le nom d'autoroute 410 en 1976. En 2009 commencent les travaux de prolongement de l'autoroute à partir du boulevard de l'Université. Elle est ouverte jusqu'à la rue Dunant en 2012 et jusqu'à la rue Belvédère Sud en 2014. La dernière partie de l'autoroute jusqu'à la route 108, ainsi que le pont Fairview enjambant la rivière Massawippi, sont construits entre 2018 et 2020. Le toponyme actuel est attribué en 2008 par la Commission de toponymie du Québec, à la suite d'une recommandation du conseil municipal de Sherbrooke. Mais la numérotation du ministère des Transports pour l'autoroute existe toujours. Finalement, la partie de l'autoroute dans la municipalité du Canton de Hatley est officialisée le 7 octobre 2021.

Jacques O'Bready est né à Sherbrooke, le 15 juin 1936. Il est le fils de Lucienne Lacroix (1903-1974) et d'Hertel O'Bready (1902-1951), avocat. Il fait son cours classique au Séminaire Saint-Charles-Borromée et le termine en 1956 au Collège Bourget de Rigaud. Il obtient sa licence en droit de l'Université de Sherbrooke en 1959 et il est reçu au Barreau du Québec en 1960. Il épouse Pierrette Marquis en 1961 à Sherbrooke. Le couple a trois enfants : Michel (1963-1984), Marc et Maryse.

Au plan professionnel, Jacques O'Bready est conseiller juridique pour la firme de comptables agréés et de syndics de faillite André Trottier et Cie., de 1960 à 1970. Il est ensuite associé dans le bureau Desmarais, Scott et O'Bready, puis dans le bureau O'Bready, Rivard et Bessette de 1971 à 1983 et, finalement, dans le bureau Grenier, Martel, O'Bready, Savoie et Beaulieu.

Au plan municipal, Jacques O'Bready est conseiller du quartier Nord de 1971 à 1974 et maire de Sherbrooke de 1974 à 1982. En 1981-1982, il est élu premier préfet de la nouvelle MRC de Sherbrooke.

Au plan provincial, Jacques O'Bready est membre de l'exécutif de 1975 à 1977, vice-président en 1978 puis président de l'Union des municipalités du Québec de 1979 à 1982. De 1977 à 1981, il est président fondateur de l'Association des gestionnaires de réseaux électriques municipalisés et coopératifs. Il est ensuite sous-ministre des Affaires municipales du Gouvernement du Québec de 1984 à 1988, président de la Commission d'accès à l'information du Québec de 1988 à 1990, président de la Commission municipale du Québec de 1990 à 1998 et chargé de mission auprès du sous-ministre aux Affaires municipales en 1998-1999.

En 1991, Jacques O'Bready est le premier récipiendaire du Prix Léo Roy de la Table des préfets de l'Estrie. En 1992, le Barreau du district de Saint-François lui décerne la médaille Pierre Basile Migneault pour sa contribution au monde municipal. En 1994, il reçoit un doctorat honoris causa en droit de l'Université de Sherbrooke. En 2003, il reçoit le prix La Tribune pour son engagement social. Enfin, le comité organisateur des Fêtes du Canada de Sherbrooke en 2005 le nomme citoyen émérite. Il décède de complications pulmonaires à Sherbrooke, le 13 septembre 2005 et il est inhumé dans le cimetière de Saint-Michel.

Jean-Marie Dubois (Université de Sherbrooke) et Gérard Coté (Société d'histoire et du musée de Lennoxville-Ascot)

Photo : courtoisie de Pierrette M. O'Bready, Sherbrooke